

LE CONFÉDÉRÉ

ORGANE DES LIBÉRAUX-RADICAUX VALAISANS
PARAISANT A MARTIGNY

ABONNEMENTS :
SUISSE : Un an . . . fr. 8.—
 Avec „Bulletin officiel“ fr. 12.50
ÉTRANGER : Un an . . . fr. 16.—
 Avec „Bulletin officiel“ fr. 21.—
 (Expédition une fois par semaine ensemble)
Compte de Chèques postaux : II c. 58
 Joindre 20 ct. en timbres poste
 à toute demande de changement d'adresse

RÉDACTION, ADMINISTRATION ET ANNONCES :
 Avenue de la Gare **MARTIGNY** Avenue des Acacias
TÉLÉPHONES : Rédaction N° 31, Administration et Annonces N° 2.52

ANNONCES  **RÉCLAMES**
 le mm. ligne ou son espace
 8 ct. Canton 20 ct.
 10 ct. Suisse 30 ct.
 10 ct. Etranger 30 ct.
 Avis mortuaires (2 col.) 20 ct.
Compte de Chèques postaux II c. 500

Régie des Annonces : ORELL FUSLI-ANNONCES, Martigny, Avenue de la gare et succursales dans toutes les principales villes suisses.

Les faux pavillons

L'organe officiel de l'Union syndicale suisse, « Les Droits du travail », publie sous le titre suggestif « Attention ! Faux pavillon ! », les lignes suivantes, qui émanent de M. Schurch :

« Au cours de ces dernières années le parti communiste suisse, par sa politique et sa tactique antipolitiques, s'est bel et bien isolé. Personne ne prend plus ses mots d'ordre au sérieux et des actions entreprises avec fracas ont pitoyablement échoué. Dans une résolution adoptée le 26 janvier 1936, le Comité central du parti communiste a nettement confirmé ce triste état de choses pour un parti dit « de l'avenir ».

Mais, tout cela doit changer ! Le moyen qui, il y a six mois, était « infallible », ayant échoué, on va en essayer un autre ! Le Congrès universel de l'Internationale a prescrit à cet effet aux émules anémiques de l'Europe occidentale, le Front unique et la politique du Front populaire pour se remettre d'aplomb. Ce moyen doit le faire sortir de son isolement et redonner de la voix à ses mots d'ordre.

Il convient de ne pas perdre de vue ce but primordial, si l'on veut estimer à sa juste valeur les efforts tentés par le parti communiste pour arriver à former le Front unique ou Front populaire. Cette manœuvre est guidée par une pure politique de parti. Tous les mots d'ordre et toutes les manœuvres sont subordonnées à ce but pour faire apprécier le Front unique par d'autres gens.

Afin de dissimuler ses origines, l'offensive communiste va être lancée sous une forme camouflée. Sachant que la majorité des ouvriers ne veulent rien savoir du bolchévisme, ce n'est plus le parti communiste que l'on enverra à l'attaque, mais des troupes spécialement dressées à cet effet. Elles s'intituleront une fois « Comité antifasciste », une autre fois « les Amis de la Russie des Soviets », une troisième fois « Comité unitaire des chômeurs », et ainsi de suite.

Toutes ces formations communistes agissent sous un faux pavillon. Elles sont les canots de sauvetage qui doivent remettre la barque communiste à flot. La classe ouvrière ne doit pas s'y laisser prendre. Aucun de nous ne s'embarque à bord d'un bateau ou ne pénètre dans un train sans savoir où on l'em mènera en réalité.

Mais on nous répondra : Nous sommes pourtant aussi antifascistes et partisans d'une reprise des relations avec la Russie des Soviets. Certainement, nous sommes adversaires du fascisme, mais nous sommes des adversaires tout aussi convaincus d'une dictature de l'extrême-gauche. En effet, nous sommes pour la reprise de relations normales avec la Russie, mais ce n'est pas une raison pour nous laisser influencer par les communistes.

Lorsque des groupes de convictions politiques et confessionnelles différentes entendent marcher la main dans la main, il importe que le but poursuivi par cette union soit clairement établi.

Lors de l'initiative de crise, « le Front du travail » a été formé dans l'intention de réaliser cette initiative populaire. Rien n'a fait plus de tort au Front ouvrier que la tentative de lui attribuer d'autres buts que ceux qu'il avait réellement. Un travail en collaboration n'est possible que lorsqu'il existe une confiance réciproque. La méfiance tue la collaboration.

Celui qui se fait le défenseur des droits populaires pour les supprimer dès qu'il sera au pouvoir, celui qui combat la dictature pour s'en emparer à son tour, celui-là ne mérite aucune confiance.

C'est pourquoi il ne peut être question d'un « front unique » avec les communistes pour les syndicats qui reposent sur une base démocratique. Il n'en peut être ainsi, même si les véritables auteurs dissimulent leur identité sous un faux pavillon.

(Note réd.) On sait qu'à Genève notamment, le Front unique est fait. Sous la direction de Léon Nicole, de Dicker et consorts, communistes et socialistes marchent bras-dessus bras-dessous.

Or, M. Nicole est le directeur politique du Droit du Peuple, du Travail et du Peuple valaisan. Que pense ce dernier ?

Les socialistes valaisans veulent-ils s'associer à Tronchet ?
Nous avons peine à le croire. Mr.

L'exécution de Hauptmann

Les représentants de la presse ont été invités à assister à l'exécution de Hauptmann, le ravisseur du bébé Lindbergh, fixée au 31 mars, à 20 heures à la prison de Trenton. L'exécution est définitivement fixée pour cette date, à moins que des événements sensationnels ne se produisent qui pourraient justifier un nouveau sursis.

ENFIN DES PRECISIONS

Les fortifications à notre frontière nord

On apprend que les travaux préparatoires pour toute une série de mesures de sécurité à la frontière : tranchées, petits forts d'arrêt, têtes de ponts, etc., sont à tel point avancés que les travaux de construction pourront commencer très prochainement. Les achats de terrains sont terminés : de nombreux ouvrages ont été remis à des entrepreneurs ou sont sur le point de l'être. Les travaux de fortification se répartissent sur tous les fronts, mais ils sont compris dans un plan d'ensemble conçu et élaboré par le bureau spécial créé à cet effet — on sait que l'ancien bureau des fortifications a été dissous en 1921 — d'entente avec le service de l'état-major général et les commandants de troupes compétents.

Le profane ne se fait certainement aucune idée de l'importance et de l'ampleur des travaux préparatoires qui ont été effectués sans bruit mais avec diligence, au cours de l'année dernière. Il a fallu tout d'abord reconnaître les terrains, élaborer un plan d'ensemble et fixer les détails de construction, déterminer la puissance de cuirassement, l'armement et la destination des ouvrages fortifiés dont la construction est envisagée. La protection contre les gaz, le ravitaillement en eau potable sont des problèmes connexes, mais non moins importants.

Des essais de vaste envergure ont été effectués à plusieurs reprises à Thoune avec des plaques de blindage de diverses épaisseurs, car les ouvrages doivent avoir été éprouvés au point de vue de leur résistance au feu. Il est donc facile de se rendre compte que malgré tout le zèle apporté par les autorités compétentes, ces études et travaux préparatoires ont pris un certain temps. Il était difficile d'agir plus rapidement si l'on ne voulait pas s'exposer par la suite à de graves mécomptes.

Au cours des prochains mois, les travaux de construction proprement dits vont donc pouvoir

commencer à quelques douzaines d'endroits différents — certaines mesures de sécurité ayant déjà été prises — et pendant ce temps les plans des gros ouvrages fortifiés pourront être mis définitivement au point. Pour des raisons faciles à comprendre, il n'est pas permis de donner des détails plus précis à ce sujet. A ce propos, la population des régions frontalières est d'ores et déjà invitée à se montrer très discrète pour tout ce qui touche à ces travaux.

Il convient, d'autre part, de souligner que la construction de ces fortifications crée des occasions de travail qui seront sans doute les bienvenues pour nombre de chômeurs. L'adjudication des travaux s'effectue sur la base d'une concurrence limitée ; elle interviendra par régions et on tiendra compte en premier lieu des offres des entreprises privées s'engageant à occuper autant que possible des chômeurs.

Provisoirement, un crédit de 6 millions de fr. est disponible à cet effet ; il a été octroyé par les Chambres au Département de l'économie publique au titre des travaux de chômage pour la préparation et la construction d'ouvrages fortifiés. Mais il va bien sans dire que cette somme ne suffira pas pour l'ensemble des travaux envisagés et qu'une nouvelle demande de crédit va être soumise au Parlement.

D'après les indications qui précèdent, on peut se rendre compte que le problème de la fortification des frontières a été abordé avec tout le soin et le sérieux qu'exige un problème de cette importance. On ne s'est pas contenté de réunir des conférences et des commissions, mais on a fait davantage puisque les travaux de construction peuvent commencer. Cette constatation sera sans doute de nature à calmer quelque peu les appréhensions qu'a fait naître la suppression de la zone démilitarisée du Rhin.

Ces renseignements, qui émanent de source officielle, sont plutôt décevants.

Finances allemandes

L'Allemagne hitlérienne a déclaré dernièrement qu'il lui est désormais impossible de verser aux pays étrangers 250 millions de dollars qu'elle doit par an à titre d'intérêts et d'amortissement de la dette extérieure. En même temps, le gouvernement du Reich exécute un programme de réarmement dont le coût représente tout au moins le quintuple de la charge annuelle imposée au pays par sa dette étrangère.

Certes, il est bien plus facile de trouver de l'argent à l'intérieur de ses frontières que de le transférer dans un autre pays. Néanmoins, le problème des transferts ne suffit pas pour expliquer l'anomalie qui saute aux yeux. La question qui se pose est donc la suivante : si l'Allemagne est aussi pauvre qu'elle le dit, où trouve-t-elle l'argent pour ses canons, ses avions, ses bateaux de guerre ?

Le bilan de la Reichsbank révèle qu'il n'y a pas eu, depuis l'avènement d'Hitler, d'augmentation considérable dans la circulation fiduciaire. Mais les réserves d'or de la banque ont diminué surtout depuis qu'on en a utilisé une partie pour l'achat de matières premières destinées au réarmement. La couverture d'or n'est plus que 3 pour cent et ne s'élève qu'à 25 millions de dollars depuis l'accession des nazis au pouvoir.

On peut cependant se demander si les chiffres officiels sont exacts. Avant la crise, l'Allemagne possédait un stock de métal jaune de 500 millions de dollars et il est douteux que tout cet or, sauf les 25 millions qui restent, ait pris le chemin de l'étranger. Il est permis de croire qu'environ 125 millions sont cachés et que les nazis ne les utiliseraient qu'en cas de nécessité absolue, c'est-à-dire en cas de guerre.

Entre temps la dette nationale allemande a augmenté de près de 2500 millions de dollars, ce qui constitue environ 25 pour cent du revenu national actuel. Environ 27 pour cent de cette dette ont été absorbés par les dépenses militaires, lesquelles se montent à l'heure actuelle à 100 millions de dollars par mois. La dette intérieure du Reich atteint

à présent 25 milliards de dollars, soit un tiers de toute la richesse nationale. Mais on ne révèle pas aux Allemands toute la gravité de la situation. Le ministre des finances du Reich se garde bien de publier les prévisions budgétaires pour l'année en cours.

On inflige de lourdes amendes aux contribuables qui cherchent à frauder le fisc. Tandis que le Dr Goebbels déclare que, grâce au patriotisme des contribuables allemands, les rentrées d'impôts dépassent les prévisions, les percepteurs affirment que le 30 pour cent des déclarations sont fausses et que 10 pour cent des contribuables tiennent une double comptabilité, afin de mieux frauder le fisc.

Le pessimisme des percepteurs allemands semble bien justifié. En effet, seule la taxe sur les ventes a rapporté plus que cela n'a été prévu, mais cette augmentation s'explique aisément par la hausse des prix intérieurs.

Par contre, le produit des taxes immobilières a encore diminué. Le produit de l'impôt sur le revenu baisse également.

Les dépenses courantes de l'Etat ne devraient laisser pour le maintien des forces militaires du Reich qu'à peine 350 millions de dollars. Il a donc fallu rechercher ailleurs l'argent nécessaire pour le réarmement.

Lorsque le Dr Schacht fut nommé dictateur financier du Reich, il décida que le réarmement serait porté au compte des revenus futurs.

Le ministre des finances et la Reichsbank escomptèrent des traites pour des milliards de marks estimant qu'elles pourraient être facilement payées avec les bénéfices de la prospérité future ; mais à la fin de l'année, Schacht découvrit que le revenu national était resté le même qu'avant l'avènement d'Hitler, soit de 40 pour cent inférieur au revenu de 1929, dernière année de la prospérité.

En outre, la politique nazie avait provoqué le boycottage des produits allemands dans plusieurs pays. L'Allemagne risquait donc de perdre définitivement certains marchés, et cela malgré les subsides largement accordés à son commerce extérieur, parfois au détriment de ses créanciers étrangers.

L'heure du règlement des comptes approche. Le peuple allemand saura que son argent a été dépensé pour des armements qui ne rapporteront jamais rien, même en cas de guerre.

Les résultats de la conférence navale

Sauf au moment où le Japon s'est retiré de Londres, la conférence navale convoquée le 9 décembre dernier, aura fait peu de bruit. Les négociations ont été menées dans le calme, les questions épineuses ont été traitées le plus souvent en petit comité ou par conversations entre délégations directement intéressées et si, lors de la séance inaugurale, aucun éclat particulier n'a été donné au commencement de ces travaux parce qu'on était, dans tous les milieux, extrêmement sceptique, aucun résultat sensationnel ne viendra en couronner l'achèvement. Il faut ajouter, d'ailleurs, qu'en regard des pronostics pessimistes, ces résultats sont loin de justifier une déception, bien au contraire. On aurait tort, cependant, de vouloir ou les surestimer ou les dédaigner.

Le mérite principal de l'accord intervenu entre les Etats-Unis, l'Angleterre et la France, est de laisser la porte ouverte à l'adhésion d'autres puissances, notamment du Japon, de l'Italie, de la Russie. Le Japon, on le sait, a quitté la conférence pour n'avoir pas réussi à faire admettre sa prétention à la parité quantitative avec les forces navales de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis. Ces deux puissances n'étaient pas décidées, en effet, à laisser s'aggraver un danger qu'elles redoutent en Extrême-Orient. D'autre part, une vive hostilité s'est déclarée, dans certaines délégations, contre le système des limitations proportionnelles, admises à Washington, mais reconnues arbitraires et injustes. L'Italie a admis le principe des accords mis sur pied entre les partenaires restants. Elle n'élève aucune objection technique mais juge le moment mal choisi pour s'associer à une convention de caractère politique. La Russie, de son côté, n'a pas été conviée au débat, mais le développement ultérieur de sa flotte fera sans doute souhaiter son adhésion à ces conventions. L'Allemagne, d'autre part, est liée à l'égard de la Grande-Bretagne par l'accord naval de juin 1935. Mais la France s'est toujours refusée à voir légaliser de la sorte le réarmement naval du Reich et toute discussion sur ce sujet aurait dû aboutir, à son avis, à un règlement général de la question des armements. Mais c'était là une entreprise sans chances de succès en l'état présent des choses. Il fallut donc se contenter de résultats plus modestes réservant l'avenir.

La solution à laquelle on s'est arrêté comporte d'une part une limitation indirecte des forces navales par le préavis de construction entre Etats signataires. D'autre part, il englobe certaines conditions de limitation qualitative — c'est-à-dire par catégories de navires en matière de tonnage et d'armement — concernant les croiseurs, les contre-torpilleurs et les sous-marins.

L'obligation, souscrite par les Etats-Unis, la France et l'Angleterre, de se communiquer mutuellement tous les ans et quatre mois avant toute mise en chantier leurs programmes navals, a pour but, sur l'instigation de la délégation française, de prévenir les constructions clandestines et, par les facilités d'échanges de vues qu'elle offre, de permettre une limitation amiable du nombre d'unités ou des tonnages. Elle substitue à un accord général — irréalisable — la possibilité d'accords particuliers qui tendront au même résultat pratique. Elle élimine enfin des questions navales un élément d'incertitude et l'arme des mises sur cale vexatoires ou irréfléchies.

En matière de limitation qualitative, l'accord fut plus difficile en raison de la divergence des intérêts et, aussi, des constructions navales existantes. Aussi n'a-t-il pu s'étendre qu'à certaines catégories de constructions, les autres questions restant pendantes ou étant destinées à être réglées de puissance à puissance. L'entente partielle réalisée en ces domaines a néanmoins cet avantage d'ouvrir une ère de confiance entre les peuples sincèrement attachés à la paix et d'offrir à des négociations ultérieures un cadre tout préparé.

Ainsi, la conférence navale de Londres n'aura-t-elle été stérile ni pour le présent, ni pour l'avenir. (ie)

L'effectif motorisé fin 1935

Il a avait fin 1935 exactement 37.275.264 de véhicules contre 35.196.099, soit une augmentation nette de plus de 2 millions. Sur ce chiffre les voitures de tourisme entrent à elles seules pour 30 millions 817.418 ; les camions pour 6.134.410 ; les autobus pour 301.707 ; les motocycles totalisent 2.349.168.

Par continent, les totaux sont : Etats-Unis, 26 millions 167.107 ; Amérique (autres pays) 1 million 926.231 ; Afrique 458.911 ; Asie 590.935 ; Europe 7.257.099 ; Océanie 874.981.

Dernières nouvelles

Un hydravion allemand s'abat

Le « Berlingske Tidende » annonce qu'on a découvert, près de Falster (Danemark) les débris d'un hydravion allemand qui, avec trois autres appareils venant de Warnemunde, effectuait des manœuvres à proximité des eaux danoises. On recherche les corps des occupants.

La condamnation de Maurras

Le leader royaliste français Charles Maurras a été condamné à quatre mois de prison, sans sursis, pour provocation au meurtre. Le gérant de l'« Action française », Delest, a été condamné à 100 fr. d'amende.

On rappelle que Charles Maurras, co-directeur de l'« Action française », et Joseph Delest, gérant de ce journal, étaient poursuivis : M. Joseph Delest, comme l'auteur principal, M. Charles Maurras comme complice, d'un article qui avait paru dans l'« Action française » sur les signataires d'un manifeste au sujet des sanctions contre l'Italie.

Un discours de M. Herriot

A la réunion du conseil fédéral du parti radical-socialiste du Dépt du Rhône, M. Herriot a fait un exposé sur les événements actuels. L'ancien président du conseil a donné les raisons pour lesquelles il estime qu'il y a lieu de se déclarer satisfait des

accords qui ont été obtenus à Londres. Il a, d'autre part, insisté sur la nécessité de s'unir autour du gouvernement. Enfin, M. Herriot a tiré la conclusion des négociations de Londres en indiquant les deux solutions qui se dégagent des textes adoptés : c'est, ou bien l'accord général incluant l'Allemagne après avoir procédé à la reconnaissance de ses droits, ou bien un Locarno précisé dans les termes dont M. Flandin s'est servi à la Chambre française. M. Herriot a été très applaudi.

La campagne d'Ethiopie

Le Négus demandera-t-il la paix ? Le gouvernement éthiopien a demandé télégraphiquement au ministre d'Ethiopie à Paris, de s'informer auprès du gouvernement français de ses vues en ce qui concerne la cessation des hostilités.

Les Italiens bombardent Djidjiga

Dix-neuf avions italiens ont effectué un violent bombardement de la ville de Djidjiga pendant plus d'une heure. Le nombre des victimes serait assez élevé.

Une ambulance britannique est bombardée

L'ambulance britannique dirigée par le Dr Kelly a de nouveau été bombardée à Chilga, à l'ouest de Gondar, à une trentaine de kilomètres au nord du lac Tsana.

Nos Echos

Les inondations aux Etats-Unis

Les inondations sont maintenant en recul dans la plupart des régions submergées. Le nombre des morts est actuellement de 163. Les dégâts sont estimés à 250 millions de dollars.

Les cours d'eau de la Nouvelle-Angleterre accusent encore une crue. De nombreuses fabriques ont cessé leur exploitation et 75.000 ouvriers sont sans travail. Environ 150.000 personnes sont sans abri.

Une centaine de ponts et de digues, notamment quatre grands ponts ferroviaires ont été emportés. Le trafic des trains est complètement arrêté. Le gouvernement fédéral a engagé 50.000 ouvriers et le service de surveillance des côtes pour le service de sauvetage.

Mort d'un amiral

On annonce la mort de l'amiral Reginald Arthur Allenby, survenue à l'île de Wight. L'amiral était âgé de 74 ans.

Eléphants contre chemin de fer

Quand les employés de la petite gare de Coerney, à 60 kilomètres de Port Elizabeth (Afrique du Sud) arrivèrent à la gare, l'autre jour, pour vaquer à leurs occupations, ils aperçurent tout un troupeau d'éléphants montant sur le remblais. Les employés prirent la fuite et les pachydermes occupèrent en toute tranquillité la gare. Toute la nuit ils restèrent là et le trafic dut être arrêté. Vers l'aube, ils se décidèrent enfin à partir. Les employés remis de leur émotion reprirent leur service et les trains recommencèrent à circuler.

Drame dans une prison

A Lora del Rio (Espagne), trois pistoleros ont assailli la prison. De nombreux coups de feu ont été échangés entre les agresseurs et les gardiens de la prison. Deux gardiens ont été tués. Les agresseurs ont pris la fuite.

Les Sports

Chippis a battu Martigny 2-1

Jamais l'on n'avait vu pareille affluence autour du terrain du F.-C. Chippis que dimanche, pour assister à la rencontre capitale qui se jouait entre Martigny et Chippis. Toute la partie se joua sous un vent extrêmement violent, qui gêna considérablement les joueurs, empêchant toute passe précise, tout contrôle de la balle. Martigny débuta avec le vent et sera bien supérieur



Mamans !
Bébé se trouvera bien
de prendre chaque jour
son lait coupé de
malt **Kneipp**

... si facile à digérer !

« Lire le mode d'emploi sur le paquet »

L'importation des pommes de terre

La régie fédérale des alcools édicte de nouvelles dispositions relatives aux restrictions frappant l'importation de pommes de terre. Ces nouvelles dispositions, qui entreront en vigueur le 23 mars, tendent principalement à faciliter l'importation des pommes de terre étrangères. En effet, il est stipulé que le requérant peut importer une tonne de pommes de terre de table étrangères par dix tonnes de pommes de terre de table du pays de la récolte de 1935, achetées au producteur du pays et livrées au consommateur. Dans les dispositions intérieures, du 20 juillet 1935, la proportion était de 1-30.

Une statistique impressionnante

Sait-on qu'il y a en Suisse environ 200.000 infirmes et anormaux, c'est-à-dire le 5 % de la population ? Réunis au même endroit, il faudrait construire pour eux une ville plus grande que Genève. Sur ce chiffre, il y a 2600 aveugles, 8000 sourds-muets, 20.000 épileptiques, 40.000 durs d'oreille, 50.000 estropiés, 70.000 arriérés et psychopathes.

« Le Curieux »

Samedi a paru le premier numéro d'un nouvel hebdomadaire romand (genre *Candide*), placé sous la direction de Me Marcel Suès.

Le correspondant pour le Valais est M. André Marcel. Nous souhaitons heureuse et féconde carrière à ce nouveau confrère.

Une femme asphyxie son mari à Genève

Depuis longtemps Mme Alice-Marie Vietti, née Allenspach, 33 ans, originaire de Lausanne, vivait en mauvais termes avec son mari, Celestino Vietti, 32 ans, ferblantier, Italien. C'est que Vietti, bien que père de cinq enfants, délaissait de plus en plus sa femme pour aller vivre avec une maîtresse. Alice Vietti avait alors placé une partie de ses enfants chez des parents et avait confié les autres à une institution. Elle avait ensuite demandé le divorce.

Samedi soir, une querelle éclata, le mari frappa sa femme et l'avis qu'il allait reprendre ses enfants pour partir avec eux et sa maîtresse en Amérique. Puis il alla se coucher. Quand il fut endormi, Alice Vietti décida de se débarrasser de ce dernier. Elle ouvrit les robinets du gaz et s'en alla sans bruit. Elle se rendit chez la maîtresse de son mari qui n'était pas chez elle. Là, elle écrivit cinq lettres pour expliquer son geste de désespoir. Puis elle se rendit à l'église St-Antoine dans l'espoir d'entrevoir ses enfants. Vers 8 h. dimanche le brigadier Tappy fut informé qu'une femme pleurait à l'église St-Antoine. Il alla chercher la femme et c'est alors qu'Alice Vietti lui raconta le drame qu'elle avait causé.

Gros sinistre à Avenches

Dimanche un incendie dont les causes sont encore inconnues a détruit les Moulins agricoles S. A., à Avenches, ainsi qu'une dépendance. Les dégâts sont estimés à environ 120.000 fr.

Grave accident aux Grisons

Dimanche matin, un cycliste découvrit une automobile qui avait fait une chute de 60 mètres, du pont de Versam (Grisons) dans un torrent. On se rendit sur les lieux et on découvrit les cadavres de MM. Dr Breuer, ressortissant allemand, 27 ans, en vacances à Saas, dans le Prätigau, et Th. Pestalozzi-Kupper, étudiant au Gymnase de Zurich. L'accident s'est sans doute produit au cours de la nuit.

Etranger

La marine japonaise n'est pas près de désarmer

Le journal « Nichi Nichi » annonce que le point principal du programme naval nippon soumis au nouveau cabinet est « de se défendre au nord et d'avancer vers le sud ». Le journal ajoute :

« Le programme souligne que l'avenir de la race japonaise ne doit pas dépendre seulement d'une expansion vers l'Asie mais d'une avance pacifique vers le sud. Les autres points sont :

1) amener les Etats-Unis à reconnaître le Japon comme puissance stabilisatrice en Extrême-Orient ;

2) établir avec l'Angleterre des relations amicales permanentes basées sur les droits et les intérêts respectifs en Extrême-Orient.

Ce programme comporte en outre de nombreux paragraphes concernant le renforcement de la défense nationale, et particulièrement la politique du pétrole, le contrôle de l'industrie, la mobilisation nationale, l'augmentation et la modernisation des armements navals pour assurer la sécurité du Japon dans l'ouest du Pacifique, ainsi qu'une politique financière prévoyant l'augmentation des impôts et des emprunts intérieurs. »

Vers l'abandon des sanctions contre l'Italie ?

Par suite de la crise de Locarno, l'Italie a de bonnes chances de mener victorieusement sa lutte contre les sanctions. Les milieux de la S. d. N. croient que le comité des Treize va examiner cette question à nouveau. Les observateurs sont persuadés que le comité des Treize adressera un appel aux belligérants pour arrêter les hostilités. L'attitude de l'Italie rendra possible, pense-t-on, l'abandon des sanctions. On n'est pas certain pourtant que la paix s'ensuive, parce que l'on croit que le Négus se rendra compte de la manœuvre et qu'il refusera peut-être les propositions des Treize.

Assurances autos

Responsabilité civile Casco-occupants

Tarifs de faveur pour les membres du T. C. S., I. A. C. S.

„ZURICH“ C. Aymon & A. de Rivaz, Sion

Que ferons-nous de nos jeunes gens ?

(Comm.) Les temps difficiles à tous égards que nous traversons, le marasme de l'industrie et des affaires, les difficultés très grandes, parfois même insurmontables, que l'on éprouve lorsqu'on veut chercher une occupation pour nos jeunes gens, obligent maintenant les parents à songer, plus sérieusement que par le passé, à l'éducation de leurs enfants. Il y a quelques années, tous, même les derniers de classe, trouvaient à se placer et pouvaient faire travailler utilement, sinon leur cerveau, du moins leurs bras. C'était l'époque bénie où il y avait du travail pour tous. Hélas ! les temps ont changé ; c'est maintenant la chasse aux places, et quelle chasse ! Pour un seul poste à repourvoir, il se présente souvent des centaines de candidats et la chance est au plus offrant, c'est-à-dire à celui qui fait preuve du maximum de connaissances. De plus en plus, même dans notre pays, se répand la coutume d'exiger, pour un simple apprentissage manuel, des connaissances que l'on ne peut acquérir que dans des Collèges.

Parents, songez à l'avenir de vos enfants ; n'attendez pas qu'il soit trop tard. Profitez des facilités que vous accorde le Collège scientifique mixte de Bex, situé à deux pas de chez vous et où vos enfants pourront acquérir, sans dépenses exagérées, cette instruction si utile, si nécessaire, si indispensable, pour tout dire. Le directeur est à votre disposition pour tous renseignements. Le programme des cours et les conditions seront envoyées sur demande.

Madame Eugénie POCHON et ses enfants Louis, André, Marc, Bernadette et Simone ;
Monsieur et Madame Charles POCHON ;
Madame veuve Mathilde REBORD et ses enfants ;
Mademoiselle Jeanne POCHON de feu Bernard ;
Madame veuve Catherine DECAILLET-BORGEAT ;
Les familles POCHON, MOTTIEZ, DECAILLET, COQUOZ, BORGEAT, GAY, DEGULY, DUBUL-LUIT, BOCHATAY, PACCOLAT, VOEFFRAY, PAILLARD, REVAZ, DELEZ et alliées ;

ont la grande douleur de faire part de la perte immense qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Louis POCHON

Retraité des C. F. F.

leur cher époux, père, frère, beau-fils, oncle et cousin, pieusement décédé le 22 mars, dans sa 57me année, après une courte maladie, chrétiennement supportée, muni des Sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Vernayaz, le mardi 24 mars 1936, à 9 h. 30.

P. P. L.

Cet avis tient lieu de faire part.

Monsieur et Madame Jean WOEFFRAY et leurs enfants Marcel, Esther et Georgette, à Martigny-Bourg ;
Madame et Monsieur SACHMANN-METROZ, à Martigny-Bourg ;

ainsi que les familles parentes et alliées à Evionnaz et Sembrancher, ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mademoiselle Simone WOEFFRAY

leur chère fille, sœur et belle-sœur, enlevée à leur affection le 21 mars, dans sa 20me année, après une longue et pénible maladie supportée avec courage et munie des Sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Martigny, mardi le 24 mars, à 9 h. 30.

P. P. E.

Cet avis tient lieu de faire part.

Au Bar du Casino Etoile

Championnat Suisse-Romand de organisé par le supplément sportif de la Tribune de Genève. On s'inscrit dès ce jour.

Jass

FIAT

A la suite de l'accord de Clearing en vigueur entre la Suisse et l'Italie

100 %

des paiements des produits italiens importés en Suisse reste en Suisse et paye les exportations suisses en Italie. Plus la Suisse achète à l'Italie, plus l'Italie achète à la Suisse. Si vous achetez une Fiat, vous servez en même temps les intérêts de l'économie suisse !

Agence officielle

Salon de l'Automobile SION

A vendre du bon foin

aux Mayens de Boverrier, près du Chalet Sauthier. Cretton Etienne, Boverrier.

Registres de commerces et de communes

Imprimerie Nouvelle A. Montfort, Martigny

Le classement : 1. Varetto, indépendant de Turin et révélation de la course, 7 h. 42 ; 2. Romanetti, etc.

CAISSE D'ÉPARGNE
de la Féd. des Sociétés de S. M. du Valais
Fondée en 1876 **SAXON** Réserves fr. 481.000

Dépôts
4 1/4 % à terme **4 %**
sur carnets **3 1/2 %** avec garanties spéciales exigées par l'Etat.

Correspondants à Sierre, Sion, Vex, Nendaz, Ardon, Chamoson, Riddes, Fully, Martigny, Sembrancher, Orsières, Bagnes, Vullégis, Vernayaz, Salvan, Collonges, St-Maurice, Monthey, Vouyry.

ON DEMANDE
Apprentie-Coiffeuse
Se présenter chez Jeannette, Rue de la Déléze, Martigny-Ville

ON CHERCHE
une apprentie
pour de suite.
S'adresser chez Mme Bochay, couture, maison Orsat, Martigny.

MULES ET MULETS
Nouvel arrivage de belles MULES et MULETS Savoyards ainsi que des JUMENTS RAGOTES. Vente de toute confiance et aux meilleures conditions.

Louis Nicollerat, Martigny Téléphone 61.030

N'achetez pas une voiture avant d'avoir essayé
les nouvelles
Geugeot
201, 301, 402

Aérodynamiques, Rapides, Sûres et Confortables
Demandez renseignements et essai sans engagement aux Agents exclusifs :
GARAGES et ATELIERS du RHONE S. A. à BEX
Avenue de la Gare T. 53.13
Atelier mécanique 1er ordre, dépannage, service jour et nuit.

Tout brille comme un miroir!
CIRPUR
est l'encaustique indispensable pour l'entretien des parquets, meubles, linoléums, planches, mosaïques, etc.

1/2 Kg. 1.50
EN VENTE PARTOUT.
GROS: DROGUERIE RÉUNIES SA LAUSANNE

Dépôt: **Droguerie Jean Lugon, Martigny**

Chalet-Spring
Pour construction 1er ordre à des prix sans concurrence. Pour visiter, s'adresser à Emile Perrier, à Saxon, qui renseignera.

MATHIER'S LOTION NATURELLE
Pour les soins de la chevelure. Combat radicalement la chute des cheveux, fait disparaître toutes pellicules, fortifie le cuir chevelu. En vente dans les pharmacies, drogueries et coiffeurs. Dépôt général pour le Valais: **JEAN LUGON, DROGUERIE VALAISANNE, Martigny**

Une visite s'impose...
au magasin
de l'Imprimerie Montfort



A travaux pénibles...
nourriture saine - Un bouillon de Knorrox est à toute heure le bienvenu. Préparation rapide et simple: verser de l'eau bouillante sur la pâte de Knorrox qui se dilue instantanément et donne un bouillon délicieux, du plus beau ton.
En boîtes pour 6 tasses: 20 cts.



EXPOSITION DE RIDEAUX A L'ATELIER
RUE DU GRAND PONT SION

L'heure de la Fortune va sonner
N'attendez pas qu'il soit trop tard pour commander vos billets.
17 avril 1936
Tirage irrévocable de la LOTERIE

PRO-SION
Lots payables en espèces: Fr. 100.000.—, 20.000.—, 10.000.—, 5.000.—, etc. — Lots de fr. 10.— et Fr. 20.— payables de suite

Bureau de la Loterie Pro-Sion: Avenue de la Gare, Sion
Envoi discret contre versement majoré de Fr. 0.45 (trais de port recommandé) au compte de chèque postal: **11 6 1392** ou contre remboursement (Ajoutez 30 ct. si vous désirez recevoir la liste de tirage dès parution).
Billets en vente partout

Automobilistes
Pour réparation de carrosserie ainsi que peinture et garniture
ADRESSEZ-VOUS en toute confiance à
Carrosserie A. Wutrich
Avenue de la Gare — BEX

Collège scientifique Mixte de Bex
Enseignement scientifique secondaire complet
Latin 4 classes
Age minimum pour l'entrée en 4me classe: 11 ans.
Renseignements et inscriptions auprès du directeur.
Examens d'admission: lundi 27 avril à 8 heures.
Reentrée des classes: lundi 27 avril à 13 heures.

A VENDRE un brûleur à mazout
pour four direct de bouillanger (300 fr.), très bon état.
S'adresser à Pasche, boulanger, Les Plantaz s. Nyon.

Immeubles Industriels à vendre à Martigny-Ville
A vendre à Martigny-Ville les immeubles de l'ancienne Société METRAL FRERES, Ateliers mécaniques et Garage, comprenant: un bâtiment avec cave, ateliers mécaniques, deux appartements, combles, galetas et réduits; un bâtiment avec cave, bureaux au rez-de-chaussée, un étage pour appartement ou dépôt et combles; un bâtiment comprenant garage et un étage pour dépôts; un hangar. Superficie totale: 1016 m².
La vente comprend le mobilier industriel. Situation d'avenir pour preneur sérieux. Conditions avantageuses: facilités de paiement.
Pour renseignements et pour traiter avant enchères, s'adresser à l'Etude de Me Ed. Coquoz, avocat et notaire à Martigny-Ville.

Lecteurs!
Favorisez LE commerce local

Pour avoir de jolies cartes de visite commandez-les chez Montfort, av. Gare, Martigny

Plans de publicité Projets Dessins Devls

VOTRE SERVICE DE PUBLICITÉ
Orell Füssli-Annonces
AVENUE DE LA GARE
MARTIGNY TÉL. 61.252

AVIS de vente aux enchères
Sous l'autorité du juge de la commune de Fully, l'avocat Louis Couchepin, à Martigny-Ville, vendra aux enchères publiques, au Café Jules Granges, à Fully, le dimanche 29 mars crt, dès 14 heures, tous les immeubles sur terre de Fully, appartenant à l'hoirie Jules Darbellay de Pierre-Anselme, originaire de Liddes, soit:
Vignes au Chargeux d'une contenance totale de 4.946 m²,
vigne à Seyes de 355 m²,
vigne à Raffort de 140 m²,
vigne à Epalins de 50 m²,
1/4 mazot et grange à Brançon.
Les conditions seront lues avant les enchères.

PAPIER BEAU BLANC VERGÉ 50 GR. AU M²
la rame de 500 feuilles au format 22-28 cm., fr.

1.60

A. MONTFORT
IMPRIMERIE NOUVELLE
MARTIGNY

«LE CONFEDERE», FEUILLETON No 5

Diane et l'Amour
ROMAN DE CONCORDIA MERREL

Le lendemain, de bonne heure, Diane fut assaillie par ses adorateurs et accusée de favoritisme; comme, à ce moment-là, elle se trouvait au sommet d'une échelle, en train de fixer les fils pour les lanternes chinoises qui devaient illuminer la roseraie, elle dut promettre de leur réserver à chacun trois danses, le soir de son anniversaire.

Cette capitulation ne satisfaisait qu'à demi les trois jeunes gens; chacun revendiquait pour lui la «danse du souper». Selon une vieille coutume du pays, Diane était tenue d'ouvrir le bal avec le prétendant de son choix, avant de se mettre à table.

Warrington Field et d'Arcy faisaient assaut de prévenances, demandaient à ce que leurs services fussent utilisés de préférence aux autres, cherchant à se mettre en vedette soit pour une décoration, soit pour un arrangement original.

Plus tard toute la compagnie se dirigea vers la plage où l'on joua à cache-cache dans les grottes, au sol tapissé de sable fin.

Il vint alors à l'idée de Diane d'instituer un concours pour départager les candidats:

— Attention! dit-elle en se retournant vers les trois hommes qui l'escortaient. Je vais me cacher et celui d'entre vous qui découvrira ma retraite, sera mon cavalier à «la danse du souper».

Contents d'entrevoir une issue à cette compétition, les jeunes gens acceptèrent.

Tous droits de reproduction réservés.

Diane exposa les règles du jeu.

— Je dois avoir cinq minutes d'avance. Abritez-vous dans la cabine. Quand je crierai: «Prête», regardez vos montres et cinq minutes après, partez à ma recherche.

Au bout d'un moment, se faisant un porte-voix de ses mains jointes, Diane cria:

— Prête!

Elle s'esquiva alors, gagna le bois où elle avait rencontré James Landor, puis, descendant l'autre versant de la colline, elle se trouva dans un endroit peu fréquenté des baigneurs en raison des rochers aigus qui émergeaient à marée basse et entre lesquels circulaient des courants dangereux.

Ses compagnons ne découvriraient pas sa retraite.

Le site était sauvage; la paix n'était troublée que par le bruit du ressac, au loin, et les cris des oiseaux de mer décrivant leurs cercles concentriques au-dessus des rochers.

Le soleil disparaissait à l'horizon dans une auréole de gloire; Diane, grimant sur un rocher inondé de lumière, s'assit, le menton au creux des mains, et contempla le majestueux spectacle.

La mer se rapprochait progressivement, battant de son clapotis régulier la barrière d'écueils.

Bien vite, la nuit tomba.

Bercée par la paix ambiante et le rythme monotone de la marée, Diane perdit, peu à peu, conscience et s'endormit.

IV

Un claquement sec déchira l'air, un éclair fusa; Diane s'éveilla. Ce fut pour pousser un cri d'horreur.

Le ciel était d'un noir d'encre; autour d'elle, le bruissement de la mer, des flots d'écume: Elle se dressa, voulut faire quelques pas, mais déjà les vagues léchaient ses pieds; un autre éclair raya le ciel; Diane se vit entourée d'eau de tous côtés. Un paquet d'écume plus haut que les autres vint lui fouetter le visage; elle était brave, mais, consciente du danger, elle sentit son cœur battre douloureusement.

Il lui fallait garder toute sa présence d'esprit: la

mer montait-elle encore ou bien se retirait-elle? Diane demeura parfaitement immobile; de cette façon, elle se rendrait compte si l'eau gagnait du terrain ou si, peu à peu, ses pieds resteraient à sec.

Hélas! la mer avançait toujours, lui arrivant maintenant aux chevilles. Diane s'assit, enserrant ses genoux de ses bras et les remontant jusqu'au menton. C'est en vain qu'elle essaya de se souvenir si le rocher émergeait à marée haute ou s'il était entièrement recouvert.

Les vagues devenaient plus dures, s'enflaient, grondantes; la jeune fille entendait le bruit formidable de la mer battant, à la façon d'un bélier, les murs des grottes: l'embrun s'abattait déjà plus lourdement sur elle.

Un autre éclair encore dans le ciel sombre et Diane découvrit au loin les vagues monstrueuses couronnées d'écume, se chevauchant, poursuivant leur course échelonnée et venant frapper avec force sur les écueils qui les arrêtaient à peine dans leur élan.

Décidément, la situation devenait des plus sérieuses.

Un autre éclair lui permit de constater qu'elle ne se trouvait pas au sommet du gros rocher sur lequel elle s'était endormie; à sa droite s'élevait une aiguille rocheuse. Il fallait, à tout prix, pendant qu'il en était temps encore, y chercher refuge et, là, attendre, peut-être le pire!

Elle rampa avec précaution, se hissa sur l'extrémité du rocher et s'y tint accroupie, épuisée par l'effort.

La plate-forme était de dimensions fort restreintes; une paroi se dressait verticale; Diane la tâta longuement et se sentit un peu réconfortée d'être encore reliée à la terre ferme.

Et toujours ce hurlement sinistre! Le vent grondait, la mer furieuse ne s'apaisait pas.

Mais, soudain, dans ce déchaînement des éléments, un autre bruit caractéristique parvint aux oreilles de Diane. Il lui sembla que l'on gravissait le rocher du côté de la paroi contre laquelle elle s'appuyait.

Elle s'agenouilla, pleine à la fois de terreur et d'espoir; elle retint sa respiration et crut en entendre une

autre, tout près d'elle; puis des doigts mouillés effleurèrent les siens, une main lui serra le poignet.

A la faveur d'un éclair qui illumina un instant les alentours, elle reconnut James Landor et, dans la clameur de la tempête, elle perçut ces mots:

— Grand Dieu! Vous! Ne bougez pas jusqu'à ce que j'aie pu grimper à côté de vous!

Un sentiment de sécurité envahit Diane: James Landor lui apportait le salut, elle n'en doutait pas.

Hélas! une vague plus forte que les autres vint lui fouetter les genoux, un paquet d'embrun lui coupa la respiration.

— Aidez-moi, dit-elle dans un souffle. J'ai le corps raidi par le froid.

A grand-peine, James atteignit l'étroite et glissante plate-forme; il aida Diane à se relever et, la soutenant d'un bras, l'adossa à la paroi rocheuse.

— Pourquoi vous êtes-vous aventurée si imprudemment? demanda-t-il d'une voix sévère, mais anxieuse.

— J'étais venue m'asseoir ici; je me suis endormie et ne me suis réveillée que pour voir cette horreur!

— Appuyez-vous sur moi, mais ne bougez pas; tout à l'heure je trouverai peut-être un abri moins précaire, mais il fait noir comme dans un four et la moindre imprudence, la moindre faux mouvement nous perdrait.

— Vous êtes-vous rendu compte, monsieur Landor, que la mer monte encore?

— Eh! oui, je le sais bien; j'ignore par exemple si ce rocher émerge à marée haute; mais ne vous tourmentez pas inutilement. Attendez!

— Je veux connaître la vérité! cria Diane, dans un accès de frayeur. Quelle qu'elle soit, je veux connaître la vérité.

La main de James Landor serra plus étroitement le bras de la jeune fille:

— Combien de temps pouvez-vous résister?

— Peu importe! Je veux, je veux savoir si le roc sera recouvert?

— Je crains, en effet, qu'il ne le soit.

— Nous sommes donc en grand danger?

(à suivre)